



Etape 8...



*UNE SEMAINE AVEC CAUSE COMMUNE
du 13 au 17 décembre 2004*

Secours Catholique - Caritas France
10, rue Sergent Bobillot BP 436
38018 Grenoble Cedex 01

☎/Fax : 04.76.17.20.80 ou 04.76.87.23.13 (Poste 53)

Courriel : sc38.cause.commune@wanadoo.fr

DES HABITANTS DE QUARTIERS POPULAIRES SE MOBILISENT !

Nous avons choisi de rendre compte des six derniers mois du travail de l'équipe Cause Commune sous une forme différente des rapports d'étape semestriels que vous connaissiez depuis plus de trois ans. Cette fois-ci, nous avons préféré retranscrire les évènements d'une seule semaine, celle du 13 au 17 décembre 2004. Ils nous ont paru significatifs et nous espérons qu'ils traduiront bien les enjeux actuels de l'engagement des animateurs de Cause Commune aux cotés des habitants des quartiers. Bien sûr, cela donne un rapport moins épais et moins approfondi que d'habitude mais nous avons pris le parti de libérer du temps au mois de janvier pour mettre sur pieds un parcours de formation d'animateurs. La création de celui-ci nécessite un fort investissement que nous rendons prioritaire. C'est promis, le rapport de juillet 2005 sera plus étoffé ! Nous vous sommes toujours très reconnaissants de nous faire part de vos réactions. Bonne lecture !

TRANCHES DE VIES

Quartier du Grand Trou au Péage de Vizille. _____

Depuis quelques semaines déjà, les animatrices sont entrées dans une nouvelle phase de leur présence au quartier. Des contacts individuels confiants s'établissent toujours avec les uns et les autres, mais très lentement. Heureusement, depuis quelques temps, une motivation commune commence à se faire jour, au sein des habitants, autour de la question des enfants. Ils sont souvent livrés à eux-mêmes dans le quartier. L'ennui génère des ennuis et de nombreux agacements. Un local a pu être négocié avec le Conseil Général pour tenir des rencontres collectives avec des habitants volontaires, à l'abri et au chaud. Le mouvement est lancé !

Trois visites au quartier cette semaine ! C'est un investissement exceptionnel (cinquante kilomètres par aller-retour), pour donner corps à l'élan donné par une poignée d'habitants. Ils veulent réaliser un « sondage » auprès de la population pour connaître quels sont les besoins, les souhaits et les idées afin que la situation des enfants soit meilleure. Chacun va aller voir des habitants qu'il connaît pour recueillir des avis. La démarche est aussi menée en binôme, un habitant et une animatrice. Des visites ont eu lieu dès lundi. Elles donnent des résultats très intéressants. Il s'agit de déceler quels sont les potentiels du quartier, on repère par exemple que des jeunes auraient des qualifications (BAFA) en animation.

Mercredi, les visites se poursuivent. Il y a des obstacles : il est impossible de frapper à la porte d'une femme si l'on est un homme. L'inverse est également vrai ! On rencontre la

passivité et l'attentisme « faites donc ce que vous voulez ! ». Des mères ne sortent que très peu de chez elles.

Jeudi, une rencontre au local permet d'améliorer le processus de consultation en cours. Il s'agit de faire une synthèse début janvier afin d'engager une démarche du groupe en direction de la mairie. Il faut réussir à réaliser quelque chose qui stimule la constitution d'un groupe encore bien fragile. C'est comme si c'était l'opération de la dernière chance (alors que c'est la première) ! L'investissement fort de l'animatrice stimule les personnes et les incite à s'investir elles-mêmes aussi. Déjà, on mesure des changements d'attitude. La parole se libère. Certes, cela donne parfois lieu à l'expression de la désespérance ou de la haine raciste. C'est éprouvant mais déjà s'exprime aussi une reconnaissance de la part d'habitants qui entrevoient une dynamique à laquelle ils peuvent prendre part.

Quartier Champberton à Saint Martin d'Hères.

Au printemps, la question des charges locatives a surgi à nouveau dans les préoccupations des habitants. Elle avait donné lieu à une forte mobilisation il y a deux ans qui avait abouti devant la Commission Départementale de Conciliation. Le propriétaire (privé) de 320 des 360 logements que compte la cité, avait reconnu « quelques erreurs de calcul » et ristourné quelques trop-perçus. Combien exactement ? On ne l'a jamais su puisque la mobilisation est retombée aussitôt auprès que les habitants aient touché quelques euros (sans trop savoir pourquoi, pour la plupart).

Depuis quelques mois, la question des charges est revenue au centre des conversations. Un jour, dans la rue, une habitante a présenté sa feuille de quittance aux animateurs de Cause Commune. Un débat spontané s'en est suivi avec six autres locataires. Décision a été prise ce jour-là de relancer cette question : le propriétaire respecte-t-il la loi ? Le petit groupe a fait appel à la Confédération Syndicale des Familles (CSF) pour être conseillé et durant tout l'été des permanences, en extérieur dans le quartier, ont permis de sensibiliser la population. Après plusieurs réunions, le groupe d'habitants a interpellé le propriétaire pour avoir accès aux justificatifs de charges. Tout au long de l'automne, ce dernier a fait traîner sa réponse, prétextant une surcharge de travail... La dynamique s'émuait. Brusquement, l'opportunité a été ouverte : les documents étaient accessibles à condition d'aller les chercher à Villard-de-Lans (100 kilomètres aller-retour).

Lundi puis mardi, un animateur a fait le tour du quartier et rencontré un certain nombre d'habitants, seuls ou en groupe, malgré le froid assez vif. Des personnes manifestent leur intérêt mais ne sont pas disponibles. D'autres s'esquivent au moment de s'engager. D'autres encore se laissent convaincre après de longs palabres... Il s'agit de consacrer une demi journée pour un voyage, certes dans le Vercors, mais l'agrément s'arrête là ! On sent un doute quant à la capacité à mener cette démarche jusqu'au bout (« on va se faire avoir, comme d'habitude ») et une crainte de se singulariser aux yeux du propriétaire. Finalement, trois personnes donnent leur accord.

Arrive le jour J.

Personne, de ceux qui sont prévus, n'est là au rendez-vous. L'animateur apercevant un habitant connu récemment, lui propose de s'associer au voyage. Celui-ci est d'accord et incite un deuxième à venir. Cependant, au bout d'un temps d'attente, voyant qu'aucun de ceux qui devaient venir n'est là, les deux volontaires de la dernière heure se désistent. Déception.

S'en suit une discussion entre les deux animateurs, celui de la CSF et celui de Cause Commune : faut-il récupérer quand-même ces justificatifs de charge, sans les habitants ? Finalement, la CSF ira les chercher car elle se sent engagée vis à vis du propriétaire. Une solution va être proposée aux locataires pour qu'ils soient associés au processus d'étude sur les justificatifs de charges début janvier 2005.

Cela va coïncider avec la perspective d'une réunion publique annoncée par la mairie. En effet, le dépôt d'une Déclaration d'Utilité Publique se profile à l'horizon 2005. Il s'agit d'un projet global de réaménagement du secteur qui inclut l'expropriation puis la démolition de Champberton. Les habitants s'inquiètent pour leur avenir, relogement, dispersion, disparition d'un quartier auquel ils sont pour la plupart, très attachés. Pour l'instant, tout est lointain. Vont-ils avoir le réflexe de se serrer les coudes dans l'adversité ou vont-ils décréter le sauve-qui-peut ? Après trois ans et demi de présence dans le quartier, nous sommes encore perplexes devant une mobilisation « en dent de scie » que nous ne parvenons pas à rendre pérenne.

Quartier Abry à Grenoble.

Il y a un an exactement, le collectif d'habitants du quartier Abry se créait en association loi 1901. C'était une façon de reconnaître l'identité d'un groupe agissant dans l'intérêt du quartier. Lui donner une existence légale l'a fait exister davantage aux yeux des institutions, bailleur HLM, élus locaux, intervenants sociaux... L'enjeu principal de l'année consistait à renforcer cette organisation encore jeune, lui donner du crédit par la réussite d'actions concrètes. Ces objectifs ont été largement atteints en matière de rétablissement du dialogue et de la coopération avec l'organisme bailleur. Les quelques habitants engagés le sont réellement. Ils se sentent parfois un peu seuls et une démarche est prévue en direction du quartier afin que le mouvement puisse s'appuyer sur d'autres personnes.

Trois moments forts dans la semaine ont témoigné de trois aspects de l'action du collectif. Il ne faudrait pas en banaliser la portée car ils révèlent des changements considérables par rapport à la situation connue il y a trois ans.

Le premier consistait à la participation de neuf habitants du quartier Abry au repas inter culturel organisé par le centre social d'un quartier voisin : Mistral. Ce déplacement (exceptionnel) dans un autre quartier pour ce moment de convivialité, a renforcé les liens au sein du groupe, même si le mélange s'est peu opéré avec d'autres personnes. Cela correspond à une nécessité dans la construction du groupe. Une habitante très impliquée annonce à ce moment, qu'elle a trouvé du travail, un CDD. Cela confirme qu'il faut absolument trouver des forces vives pour le collectif mais c'est une heureuse nouvelle pour elle.

Deux jours plus tard, était prévue une rencontre avec le représentant du bailleur HLM. Une seule habitante est présente avec l'animateur et la CSF. Trois autres qui devaient venir sont grippées. Elle découvre le fonctionnement du traitement des demandes et des plaintes des locataires. Tout s'éclaire ! Il apparaît indispensable d'expliquer cela aux locataires du quartier. Il est convenu que le Collectif, le bailleur et Cause Commune vont travailler ensemble pour imaginer une présentation aux habitants qui soit pédagogique, visuelle et claire, compréhensible par tous, quel que soit leur niveau

d'instruction. Ainsi, bien des querelles et des procès d'intention pourront être évités ! C'est la journée des bonnes nouvelles puisque l'information suivante est donnée : la décision est prise de refaire les salles de bains de tous les appartements. C'est un point qui touche beaucoup les gens qui souffrent de l'état de vétusté avancé de leurs sanitaires, particulièrement les personnes âgées ou handicapées. Le collectif voit aussi dans cette avancée, une réponse à ses efforts pour poser le problème sans agressivité mais avec fermeté, depuis des mois.

Autre événement : la participation, pour la première fois, au Conseil Consultatif de Secteur. Il s'agissait d'une commission sur l'insécurité. Cinq habitants (dont deux d'Abry) côtoient une trentaine de professionnels et institutionnels représentant la police, la Poste, les écoles et collèges, les centres sociaux, les élus de la municipalité... Une légère baisse de la délinquance est constatée mais les actes d'incivilité qui empoisonnent la vie, se multiplient. Sur ce thème, les habitants, bien que peu nombreux, ont osé prendre la parole publiquement (confortés par la présence silencieuse de l'animateur de Cause Commune). Leur avis, fondé sur leur expérience vécue, a été pris au sérieux et écouté. Le groupe a profité de cette rencontre pour organiser quelques rendez-vous ultérieurs avec des responsables et approfondir certaines questions.

Quartier Jouhaux à Grenoble.

Une réelle mobilisation collective sur ce quartier a été très longue à émerger (plus de deux ans). Elle s'est révélée presque fortuitement à l'occasion de la démarche de quelques habitants d'une tour qui ont donné ensemble un nom à leur immeuble. Par la suite, d'autres ont engagé le même mouvement, aidés par ceux qui l'avaient déjà vécu. Ainsi, les personnes ont pris l'habitude de se parler, de prendre des décisions ensemble. Elles ont voulu effectuer quelques sorties, ont demandé pour cela une subvention à la mairie. De fil en aiguille, elles ont eu l'occasion de commencer à s'associer à quelques consultations concernant l'aménagement de leur quartier. Elles ont pris des initiatives comme lorsqu'elles ont fait installer des bancs et une table de pique-nique sur la place centrale.

Le groupe a décidé de se retrouver désormais tous les mercredis à 17 heures. C'est un point de repère important pour la vie d'un collectif d'habitants encore en formation. Ce mercredi-là, un organisme, « Les Robins des Villes », missionné par la ville de Grenoble pour organiser la consultation de la population sur des projets d'aménagement du quartier, tient une permanence à l'école. Nous l'avons annoncé au groupe la semaine précédente mais personne n'est passé dans l'après midi. Finalement, les huit participants du groupe, après une heure de rencontre au Dispositif Animation, décident d'aller rejoindre cette permanence à l'école. Le débat s'instaure et la décision est prise de donner suite à cette consultation. Visiblement, la perspective de pouvoir disposer d'une nouvelle salle provoque leur intérêt et les fait rêver ! Plusieurs se proposent pour prendre la responsabilité de la gestion de la clé. Tout cela mérite de cheminer encore un peu. Pour l'instant, le chantier n'est pas lancé et la livraison est prévue pour l'automne 2005. Ces derniers mois, le groupe s'est réuni soit dehors, sur la table de pique-nique qu'il a fait installer, soit dans une salle que le dispositif d'animation des jeunes a bien voulu prêter provisoirement.

Dans le même temps, un problème interne au groupe a pu avancer. Il est lié à la situation d'alcoolisme d'un participant qui avait grandement perturbé le fonctionnement du groupe les semaines précédentes. Une mise au point faite par l'animateur (à l'extérieur du groupe) avait grandement vexé, sur le moment, la personne concernée mais, celle-ci avait vu les choses autrement et avec lucidité

par la suite. Le groupe lui-même s'est emparé du sujet (plusieurs étant confrontés au problème à travers certains de leurs proches). Des services de bricolage ont été demandés à la personne mise en cause qui, au lieu de se sentir rejetée, a pu faire une nouvelle démarche d'intégration vers le groupe. Il est étonnant de voir combien cette question reste douloureuse, à bien des égards mais a été une opportunité pour faire du chemin. Le groupe s'est longtemps accommodé d'une telle perturbation, preuve que l'alcool est une drogue socialement mieux acceptée que d'autres...

Le groupe se construit peu à peu une identité en se présentant à d'autres (comme le 3 décembre lors de la journée des groupes de la région Rhône-Alpes, organisée par la MRIE) ou en osant ouvrir des débats contradictoires. Ainsi mercredi, lorsque plusieurs se plaignaient (pour la ènième fois) des jeunes qui squattent les montées, brûlent des voitures, dégradent les ascenseurs... Toutes ces « incivilités » rendent effectivement la vie quotidienne difficilement supportable. Une personne s'élève alors contre le fait de dire « les jeunes » alors qu'une poignée agit ainsi pendant que 200 autres qui ont entre 11 et 20 ans sont calmes, respectueux, font du sport, vont au lycée... Un autre intervient pour dénoncer les parents « qui laissent tout faire... ». A nouveau, plusieurs interviennent pour inviter à ne pas généraliser et cherchent à comprendre pourquoi certaines familles ont tellement de mal avec leurs ados. Ainsi cheminent les prises de conscience... Pendant tout ce débat, l'animateur s'est tu !

Et pendant ce temps...

Il faut constater que l'action de Cause Commune n'est plus, comme aux débuts, soumise à une présence dans les rues quotidienne, pour construire des relations avec les habitants. Ce temps d'approche justifiait grandement le travail en binôme.

Il se trouve que tous les temps de vie de groupe se sont passés, cette semaine, en présence d'un seul animateur. Cela n'enlève pas l'impérieuse nécessité du travail en équipe, de la relecture, voire si possible, de l'animation de groupe à deux. C'est une évolution qui devrait amener l'équipe à organiser différemment son travail. D'autant plus que figurent parmi les objectifs de l'année 2005, la formation et l'intégration de nouveaux animateurs, bénévoles. Cet élargissement de l'équipe, entrepris en 2004 avec une bénévole, devrait se poursuivre et ouvrir de nouveaux horizons.

Pendant cette même semaine du 13 au 17 décembre, le responsable du projet Cause Commune s'est déplacé à Lyon pour une journée d'harmonisation et de connaissance mutuelle avec une formatrice qui travaille, au niveau national du Secours Catholique-Caritas France, sur l'évolution des pratiques dans la dimension collective.

Une autre journée à Paris a permis, cette fois-ci, des échanges très fructueux avec les diverses démarches de développement en cours ou en démarrage dans divers quartiers de plusieurs coins de France. Cela débouchera sur des actions communes de formation, sur un travail formalisé de soutien mutuel, sur la mise en place d'une recherche sur les indicateurs d'évaluation de ces démarches d'animation, sur un partenariat privilégié avec une Caritas (Brésil ?) afin d'approfondir les aspects méthodologiques.

Après avoir poussé le plus loin possible l'hypothèse d'une externalisation, il semble désormais acquis que Cause Commune restera une action intégrée et portée par le Secours Catholique - Caritas France. C'est visiblement la voie qui garantit le mieux la pérennité de l'expérience.

Celle-ci, après l'évaluation de décembre 2003, a été reconduite pour trois ans. La recherche de subventions externes a permis la prise en charge par diverses collectivités locales de 35 % du coût de Cause Commune. Les pouvoirs publics qui soutiennent avec intérêt cette action nous disent cependant qu'il paraît impensable, dans les circonstances actuelles, d'aller beaucoup plus loin. Nous choisissons donc résolument d'aller de l'avant avec le Secours Catholique.